



Tél.: (819) 326-5624
Fax.: (819) 326-7065

Municipalité de Val-des-Lacs

349, chemin Val-des-Lacs,
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

AVIS PUBLIC : DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

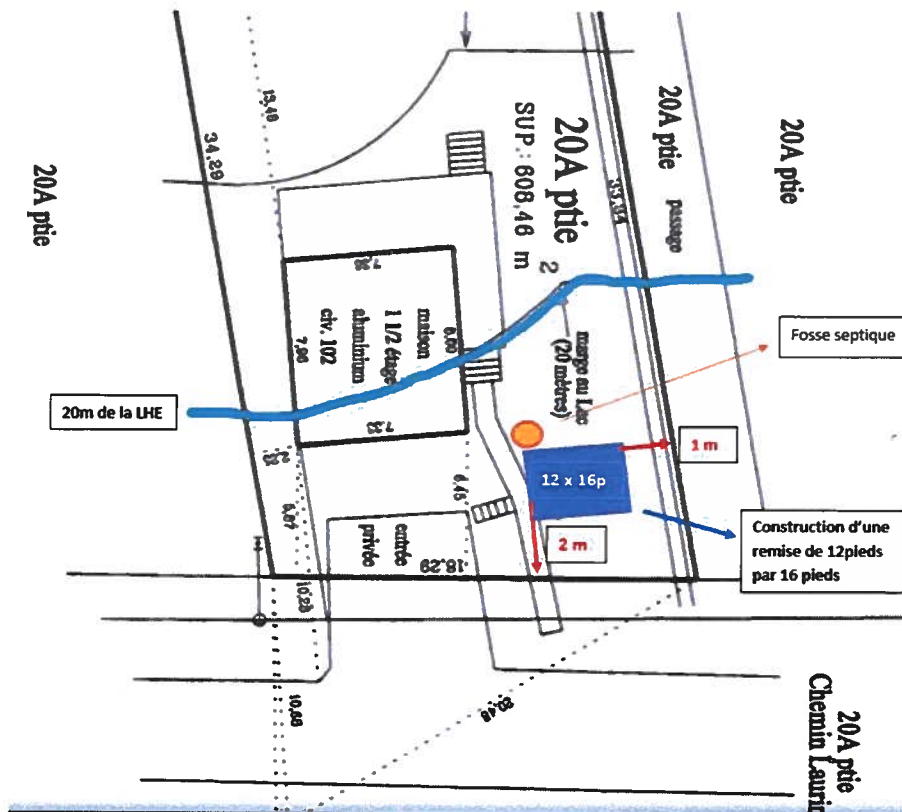
102 chemin Laurin

Il y aura séance régulière du conseil le 19 juin 2021 à 10h au 350, chemin de Val-des-Lacs, à Val-des-Lacs.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature de la demande et effet sur la propriété située au 102 chemin Laurin, matricule : 3615-63-8633

- Permettre l'implantation d'un bâtiment accessoire dont le point le plus près de la ligne avant se retrouve à 2 mètres alors que la marge de recul avant dans la zone RR-9 est prescrite à 10 mètres.



Compte tenu de la situation de la Covid-19, il y aura possibilité de se faire entendre par une consultation écrite. Dans ce cadre, toute personne intéressée peut émettre leurs commentaires par écrit via courrier électronique ou par la poste à la municipalité jusqu'au vendredi 18 juin à 9h00. Le conseil prendra ensuite les commentaires reçus en compte avant de statuer sur la demande. La décision sera ensuite transmise publiquement dès que possible sur le site internet de la municipalité.

Par courrier électronique : urbanisme@val-des-lacs.ca. A/s : M. Robert Dufort inspecteur en bâtiment et en urbanisme

Par la poste : 349, chemin Val-des-Lacs, Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0. A/s : M. Robert Dufort inspecteur en bâtiment et en urbanisme

Donné à Val-des-Lacs, ce 3^e jour du mois de juin 2021

Nathalie Paquet
Nathalie Paquet
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Nathalie Paquet, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 3 juin 2021 entre 8 heures et 17 heures. En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 3 juin 2021.

Nathalie Paquet
Secrétaire-trésorière